

RÉCUPÉRER ET UTILISER MON COMPOST

Vous pouvez récupérer le compost situé en bas du bac et le laisser mûrir encore quelques mois.

Laissez dans le composteur un fond de compost mûr qui facilitera la décomposition des futurs déchets déposés. Vous pouvez utiliser votre compost surtout au printemps et en automne.

Le compost jeune, de trois à six mois, peut être étendu en fines couches de 3 cm d'épaisseur sans être enfoui, autour des arbres, arbustes, autour des plantes et entre les cultures du potager, afin de protéger et nourrir le sol.

Le compost mûr, de six à douze mois, est quant à lui, un terreau meuble brun foncé avec une odeur de sous-bois et une texture grumeleuse. Il peut s'utiliser comme amendement organique aussi bien au potager, pour les haies arbustives, les arbres et même en mélange (1/3) pour le rempotage des plantes avec de la terre (2/3).

SAVOIR RÉAGIR FACE À UNE SITUATION PROBLÉMATIQUE



PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
Mauvaises odeurs	Tas trop humide	Ajouter des déchets secs et brasser
	Aération insuffisante	Ajouter des déchets structurants, brasser plus fréquemment
Présence de champignons	Tas trop sec	Arroser le tas, mettre davantage de déchets humides (pelouses, déchets de cuisine...)
Grande quantité de moucheron	Présence en surface de viande, poisson, déchets pourris...	Si vous souhaitez les mettre au compost, il faut les enfouir au centre et les recouvrir par d'autres déchets et bien brasser le tas
Présence de rongeurs	Compost pailleux ou un peu sec	Apporter davantage de déchets humides, brasser régulièrement pour accélérer la décomposition et déranger les rongeurs
Les déchets ne se décomposent pas	Déchets trop grossiers	Fragmenter les déchets avant de les mettre dans le tas
	Tas trop tassé	Brasser et apporter les déchets structurants

ACQUÉRIR MON COMPOSTEUR

Vous pouvez trouver un composteur à tarif préférentiel avec un bioseau accompagné du guide compostage au

**Centre Technique Intercommunal
Zone d'Activité du Clousis
10, rue des Chevilles
Saint-Jean-de-Monts.**



INFORMATIONS
Centre Technique Intercommunal
02 51 59 98 90 - accueil.cti@omdm.fr
omdm.fr



SE FORMER

Des formations au compostage seront proposées régulièrement sur inscription sur omdm.fr.

GUIDE DU COMPOSTAGE

INDIVIDUEL



Réalisation : omdm - Ne pas jeter sur la voie publique - PEFC 102-1-100



LE COMPOSTAGE C'EST QUOI ?

C'est un processus naturel de dégradation des matières organiques.

Ces déchets organiques ont besoin de la présence d'eau et d'oxygène, éléments indispensables à leur décomposition.

Au cours du processus de compostage, des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) et une micro-faune (vers, cloportes, insectes...) vont transformer ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts : **le compost**.

4 BONNES RAISONS DE COMPOSTER



Réduire d'au moins 30 % **ses ordures ménagères** et une partie **des déchets végétaux**, lorsqu'on a un jardin.



Éviter les émissions de gaz à effet de serre. En valorisant nos déchets organiques à domicile, on évite leur transport et leur traitement.

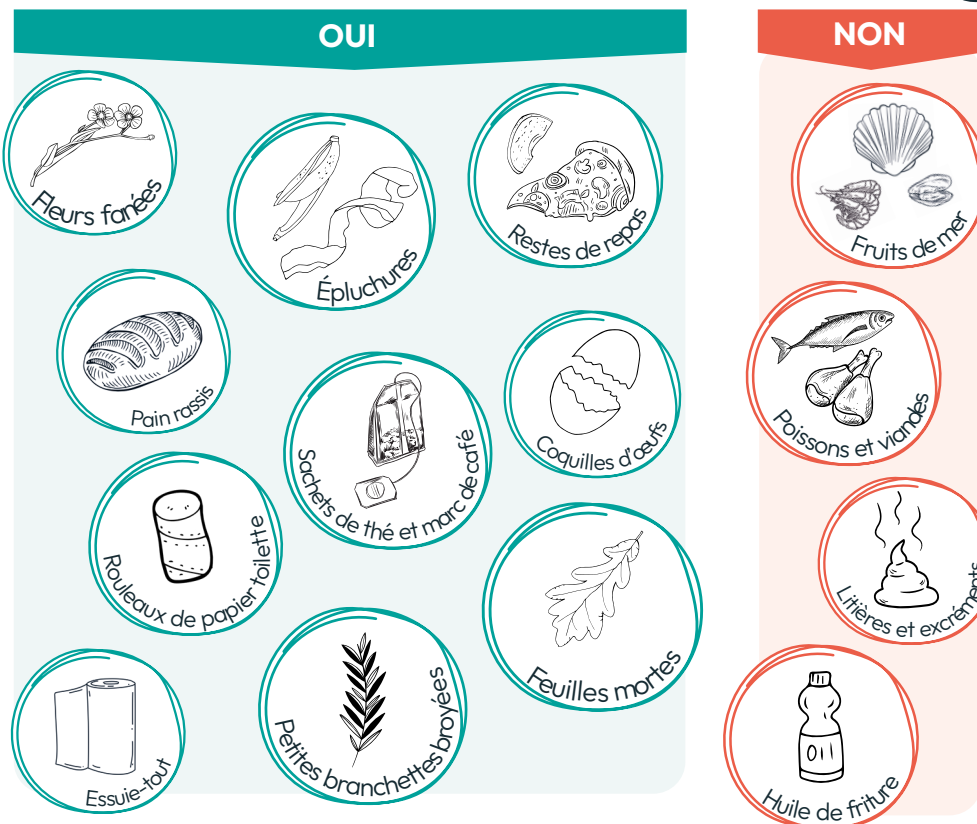


Produire son compost, entièrement **gratuit** et **100% naturel**.



Améliorer et favoriser **la vie du sol** et ainsi **fertiliser les plantes**.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



Pour obtenir un bon compost, veillez à diversifier les apports avec certains **déchets de cuisine, de maison et de jardin** et alterner des **déchets azotés et carbonés** :

Déchets azotés dits « verts ou humides »

- Épluchures de fruits et légumes, y compris les peaux d'agrumes
- Restes de fruits ou légumes abîmés
- Restes de repas végétariens
- Pain rassis
- Marc de café avec le filtre en papier
- Thé et sachet de thé
- Bouquets de fleurs fanées, plantes, herbes non montées en graines

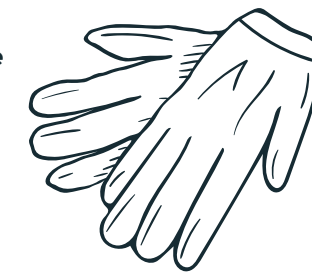
Déchets carbonés dits « bruns ou secs »

- Coquilles d'œufs et de noix broyées
- Petits cartons bruns non imprimés (rouleaux de papier toilette ou boîte d'œufs découpés en morceaux)
- Serviettes ou mouchoirs en papier et essuie-tout usagés
- Petites brindilles de taille de haie
- Branchages broyés
- Feuilles mortes

Les **tontes de pelouse** peuvent être déposées dans le composteur mais en **faible quantité** et **préalablement séchées** pour éviter le pourrissement et les mauvaises odeurs liées à leur tassement.

OÙ INSTALLER MON COMPOSTEUR ?

- Dans votre jardin, **facilement accessible depuis votre maison**, pour faciliter les apports des déchets.
- Sur une **surface plane en contact direct avec la terre** pour faciliter la venue des micro-organismes indispensables à la décomposition des déchets.
- Dans un endroit **semi-ombragé** pour éviter son dessèchement.

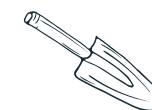


5 RÈGLES SIMPLES POUR BIEN COMPOSTER



Pour démarrer, **grattez un peu la terre** où vous installerez votre composteur et déposez au fond une **couche de brindilles ou des petits branchages, copeaux de bois** pour faciliter l'aération.

Diversifiez vos apports en veillant à alterner **50 % de déchets verts et humides et 50 % de déchets plutôt secs et bruns**, en petites quantités. Broyez ou découpez les déchets de jardin ou de cuisine les plus grossiers pour faciliter leur décomposition.



Mélangez les déchets lors de chaque apport avec la couche inférieure.

Aérez en brassant régulièrement le compost avec une fourche pour apporter de l'oxygène, éviter les mauvaises odeurs et le tassement, et pour accélérer son développement.



Surveillez l'humidité car celle-ci favorise le développement des micro-organismes nécessaires à la décomposition des déchets. Assurez-vous que le compost ne soit ni trop sec, ni trop humide. En été, si besoin, arrosez légèrement sans le détrempier.